



FORMATION

Je convertis mon exploitation en agriculture biologique



Objectifs

- Cette formation vous permettra de connaître le fonctionnement du sol, et d'identifier tous les éléments favorisant la fertilité de celui-ci.
- Vous saurez comment gérer le salissement de la parcelle.



Programme

- Réglementation AB : cahier des charges, démarches administratives, aides PAC.
- Évolution du marché AB. Débouchés et perspectives.
- Données économiques.
- Clés de réussite agronomique : assolement, rotation, outils de désherbage mécanique.
- Gestion des adventices et des ravageurs.



Méthodes et évaluations

- Apports théoriques.
- Témoignage agriculteur.
- Échanges.
- Évaluation des acquis des stagiaires.



Publics

Agriculteur susceptible de convertir son exploitation en AB.



Pré-requis

Aucun.

Durée : 2 jours

Pour connaître les dates, cliquez ICI

Tarif :

Pour les agriculteurs 40 €

Pour les autres publics : 474 €

(possibilité de prise en charge par votre OPCO, nous contacter pour plus d'infos)

Je m'inscris

Service formation :

Tél : 05 62 79 90 96 ou

formation@haute-garonne.chambagri.fr

CGV consultables sur notre site

Accessibilité : Conditions d'accès au public en situation de handicap, contactez la référente handicap au 06 81 48 78 07

Evaluation : Attestation de fin de formation, Questionnaire de satisfaction

Délai d'accès : Jusqu'à la veille de la formation

www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr